



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-67544>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-67544**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ministère de la Justice (Secrétariat général)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 11001001400014

Ville : Paris

Code postal : 75001

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord cadre relatif pour la protection sociale complémentaire des agents du ministère de la justice et établissements publics rattachés

Code CPV principal - Descripteur principal : 66512000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : contrats collectifs d'assurance complémentaire santé et de complémentaire prévoyance au profit de l'ensemble des bénéficiaires du ministère de la justice, de ses établissements publics et autorités indépendantes, tels que définis dans le CCTP, conformément à l'accord collectif ministériel négocié avec les organisations syndicales représentatives du personnel.

Critères d'attribution : cf. règlement de la consultation

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le pouvoir adjudicateur a décidé d'attribuer, au regard des critères de sélection des offres, le marché comme suit : Lot n°1 - Couverture assurance complémentaire frais de santé : - groupement MUTUELLE INTERIALE et AXA France Vie AXA Santé & Collectives pour un montant de 558 324 864 € TTC. Ce lot a été notifié au prestataire le 20 mars 2025 Lot n°2 - Couverture assurance complémentaire

prévoyance : - groupement MUTUELLE INTERIALE et AXA France Vie AXA Santé & Collectives pour un montant de 558 324 pour un montant de 67 691 520 € TTC. Ce lot a été notifié au titulaire le 26 mars 2025

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2025